

24 avril 2020

Chers paroissiens,

Me voici de retour vers vous, soucieux que ce message nous permette de maintenir le lien si précieux qui nous unit, par-delà la distance physique.

De tout cœur, je vous espère tous en bonne forme et ne désespérant pas de la situation.

Je commence par vous donner de bonnes nouvelles de la santé de l'abbé André PERYGA, curé de Trélissac. Elle est en très nette amélioration. Il a en effet quitté il y a quelques jours le service de réanimation de l'hôpital pour le service des maladies infectieuses. C'est un bon signe. Continuons à l'accompagner de notre prière, en vue d'un complet rétablissement.

Je profite aussi de ce message pour vous remercier des dons que vous avez adressés suite à mon dernier message, en faveur des étudiants dans le besoin. Une belle somme a été transmise à Françoise (paroissienne et infirmière sur le campus) qui ventilera.

Il me faut aussi, comme je vous l'avais annoncé, vous parler des finances de notre communauté paroissiale...

Pour être bref et compréhensible, vous devez savoir que mars et avril devaient constituer les deux plus gros mois du budget annuel de la paroisse.

Avec la kermesse et son repas (qui devaient avoir lieu les 28 & 29 mars), nous comptons rapporter 12.000 € au « trésor commun ». En plus, nous estimions pouvoir compter, comme d'ordinaire, sur les quêtes des messes du week-end (déjà 6 dimanches sans fidèles, plus tous les offices de la Semaine sainte...), les intentions de messe, mais aussi les quêtes des baptêmes, des mariages (qui, quasiment tous, sont reportés en 2021), ainsi que les obsèques (désormais célébrées au cimetière, sans quête bien évidemment). Nous devons également lancer la campagne du Denier de l'Eglise, cet « impôt volontaire des fidèles » qui permet d'assurer un traitement aux prêtres et aux quelques salariés du diocèse pour l'année... En y ajoutant les dons habituels, au final, ce sont près de 25.000 € qui manquent ou manqueront au budget de la paroisse (qui est d'environ 90.000 € sur l'année). Heureusement, près d'une quinzaine de foyers a souscrit à la quête prélevée mensuellement (ce qui « rapporte » environ 140 € par dimanche) mais la rétrocession par le diocèse ne nous en est faite qu'au début de l'année suivante avec la délivrance du reçu fiscal...

Dans le même temps, les dépenses se poursuivent et c'est normal : salaires paroissiaux, fluides, entretien des biens d'Eglise, etc.

Vous voyez que, sans être dramatique, la situation est sérieuse.

Si vous souhaitez donc manifester votre attachement à notre communauté, n'hésitez pas à adresser vos dons à la paroisse, pour qu'elle poursuive sa mission.

Pour cela, vous pouvez :

adresser vos chèques à Paroisse Ste-Thérèse-du-Manoire – Presbytère St-Georges – 44, rue Béranger – 24000 Périgueux (ordre : paroisse Ste-Thérèse-du-Manoire) ou par CB via www.don24.fr/je-donne-a-la-quete (en sélectionnant la paroisse Ste-Thérèse-du-Manoire)

Je remercie ceux des paroissiens qui ont déjà manifesté ainsi leur appartenance à la communauté, malgré l'empêchement de nous réunir.

Je vous laisse sur ces considérations matérielles mais indispensables, en vous assurant revenir bientôt vers vous pour évoquer, comme promis, l'avenir de notre paroisse.

Je vous garde dans ma prière, et vous retrouverai dimanche, dans la communion spirituelle, à la Messe de 10h30.

Père Gautier MORNAS.

PS : je profite de ce mail pour vous glisser quelques conseils de lecture et de visionnage...

Pour les enfants, le site internet du Musée du Hiéron à Paray-le-Monial regorge d'idées sympas :

<http://www.musee-hieron.fr/atelier-diy-portrait-floral/>

<http://www.musee-hieron.fr/pendant-le-confinement-concours-doeuvres-dart-pour-les-enfants/>

Pour tous, j'ai vu avec plaisir un ancien épisode de l'émission « Dans les yeux d'Olivier » (France 2), conseillé par des amis. Un beau reportage sur la foi, avec des accents intéressants. A voir par tous.

<https://www.youtube.com/watch?v=tNkeJGpHKI>